



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « BENKADI », la CSCI lance un appel à des initiatives à destination des Organisations de la Société Civile (OSC) qui interviennent dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques. Cet appel vise à soutenir des initiatives structurantes qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets des changements climatiques plus précisément les effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées.

1. Contexte

Créer en 2005, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) est une faîtière d'organisations apolitique, laïque, non régionaliste, non raciale et à but non lucratif dont l'objectif général est d'influencer les processus politique, économique et social pour le bien-être des populations résidant en Côte d'Ivoire. Sa mission vise ainsi à promouvoir l'Etat de droit, la bonne gouvernance, les droits humains, la démocratie participative et inclusive.

La CSCI, en collaboration avec quatre plateformes d'ONG de la sous-région ouest-africaine, que sont la Plate-forme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (PASCiB) au Bénin, le Secrétariat de Concertation des ONG nationales au Mali, (SECO-ONG) et le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) au Burkina Faso, mettent en œuvre, sous le lead de l'organisation hollandaise Wood

en daad, le projet intitulé « BENKADI », financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas.

Ce projet de plaidoyer entend mobiliser conjointement les membres de ces organisations ouest africaines autour de l'ambition de contribuer à une société civile forte, qui travaille à atténuer les effets du changement climatique sur les communautés vulnérables du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Le projet durera 5 ans (2021-2025) et prendra en compte l'amélioration de l'espace civique dans le pays en matière de dialogue avec les pouvoirs publics. Son objectif stratégique est d'améliorer la résilience des groupes vulnérables aux conséquences des changements climatique, spécialement les femmes, les jeunes et les personnes avec un handicap.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le projet met l'accent sur deux principales problématiques :

- L'atténuation et l'adaptation des effets de l'érosion côtière sur les populations riveraines dans les 5 régions du sud de la Côte d'Ivoire
- La préservation de 7 aires protégées faces aux agricultures extensives dans 10 régions du pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, plusieurs études ont été commanditées afin de cartographier la situation des aires protégées et de l'érosion côtière en Côte d'Ivoire et mettre en place les informations de références. De ces études, il ressort une faible représentativité des OSC qui interviennent sur les deux thématiques abordées, d'où une faible influence des OSC sur les politiques publiques en matière de lutte contre l'érosion côtière et la préservation des aires protégées. Cependant, lorsqu'elles s'unissent, elles parviennent à influencer certaines décisions.

Ainsi, pour une synergie d'action entre les OSC en vue de mieux influencer les politiques sur la gestion des effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées et un plus grand intéressement des OSC aux questions de conservation des aires protégées et de lutte contre l'érosion côtière, la CSCI/BENKADI lance un appel à initiative pour le financement des OSC ayant des projets visant à l'atténuation et l'adaptation des effets des changements climatiques. Cet appui aidera également à renforcer les actions des OSC pour contribuer à la prise de décision en matière de lutte contre l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées.

2. Objectif

L'objectif général de cet appel est de soutenir des OSC nationales dont les initiatives concourent à la lutte contre les changements climatiques

De façon spécifique, l'appel vise à :

- Renforcer l'expertise des OSC sur les mécanismes d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques
- Contribuer à Impliquer les communautés riveraines dans la lutte contre les effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées
- Créer une synergie d'action entre les acteurs de la société civile en matière d'adaptation et l'atténuation aux effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées

3. Résultats attendus

- L'expertise des OSC sur les mécanismes d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques est renforcée ;
- Les OSC s'engagent à faire le monitoring des politiques publiques relatives aux changements climatiques ;
- Les OSC font des plaidoyers pour influencer les décideurs sur les actions de lutte contre les changements climatiques ;
- Les OSC produisent des évidences en partenariat avec les centres de recherche sur les Changements climatiques
- Les communautés riveraines sont impliquées davantage dans la lutte contre les effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées ;
- Une synergie d'action entre les acteurs de la société civile en matière d'adaptation et l'atténuation aux effets de l'érosion côtière et la dégradation des aires protégées est créée ;

4. Éligibilité des projets

Les initiatives doivent avoir un impact dans le domaine des changements climatiques. Sont éligibles, les initiatives portées aux niveaux local et national comprenant l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Thématique 1 : Conservation des parcs nationaux ;
- Thématique 2 : Pratiques durables (agriculture, pêche, élevage) face aux changements climatiques ;
- Thématique 3 : Atténuation et adaptation des populations face aux effets de l'érosion côtière ;
- Thématique 4 : l'implication des communautés impactées, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap dans la gestion de l'érosion côtière et la conservation des aires protégées.

5. Caractéristiques des initiatives

En complément des critères d'éligibilité présentés plus haut, les projets doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- Être menés par une **organisation de la société civile (ONG, association ...)** légalement enregistrée ou reconnue et disposant obligatoirement d'un compte bancaire au nom de l'organisation.
- Être mis en œuvre dans l'une des zones du projet
- Cibler prioritairement les personnes vulnérables (femme jeune, personnes en situation de handicap) parmi les bénéficiaires ;
- Pertinence du projet par rapport au contexte des changements climatiques et sa cohérence avec les résultats du projet
- Capacité du projet à répondre à un besoin identifié localement, à travers une réponse originale et innovante
- Existence d'un cadre logique cohérent, assorti d'indicateurs de résultats, d'impacts et d'effets qualitatifs et quantitatifs, clairs et mesurables, sensibles au genre et inclusion
- Adéquation du budget avec les actions menées.

6. Éligibilité de l'organisation requérante

- Être légalement constitué et disposer d'au moins trois années (3) d'existence légale ;
- Être en mesure de présenter des rapports d'activités annuels (narratif et financier) les plus récents
- Disposer des statuts et règlement intérieur
- Disposer un récépissé de déclaration/agrément de l'association
- PV ou rapport de la dernière AG

7. Zones d'intervention du projet

Les cinq régions touchées par l'érosion côtière sont le District d'Abidjan, les régions de San-Pédro, du Gboklè, des Grands Ponts et du Sud-Comoé.

Au niveau des aires protégées, le projet cible 10 régions qui touchent 7 aires protégées (tableau)

Districts/ Régions	Parc national
Abidjan	Banco
Tchologo, Bounkani, Hambol	Comoé
Marahoué, Haut Sassandra	Marahoué
Guémon,	Mont Péko
Nawa, Cavally, San-Pédro	Taï
Tonkpi, Bafing, Worodougou	Mont Sangbé
Grands Ponts	Azagny

8. Modalité de financement

La CSCI/Benkadi soutiendra les initiatives des OSC retenues sur quatre ans. Cependant, les contrats seront annuels et renouvelables selon les résultats obtenus. Exceptionnellement, pour cette première année, le montant alloué varie de **800 000 à 1 000 000 FCFA**. Mais, ces montants vont évoluer à partir de la deuxième année.

9. Modalité de décaissement

Le bénéficiaire de l'initiative fournira à chaque décaissement de fonds une demande de paiement adressée au Coordonnateur National de la CSCI (modèle **annexe C**).

10. Calendrier

Lancement de l'appel à proposition	25 Janvier 2022
Clôture de l'appel	15 Février 2022
Sélection des projets	Du 15 au 18 Février 2022
Annonce des résultats	21 Février 2022
Formalisation contractuelle	28 Février 2022
Octroi du financement	1 ^{er} Mars 2022

11. Modalité de soumission

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de soumission (annexe B)
- Le canevas de projet rempli (annexe A) ;
- Le document (certificat, récépissé) d'enregistrement de la structure ;
- Les statuts et règlement intérieur et l'organigramme de l'OSC dûment signés ;
- Les rapports d'activités (narratif et financier) le plus récent de l'OSC porteuse de l'initiative.

Les candidatures seront soumises au plus tard le **10 Février 2022 à 16 Heures** via le lien ci-dessous.

<https://cutt.ly/yI8C0Na>

NB : Toutes les offres parvenues après la date de réception ne seront pas prises en compte.

12. Processus de sélection des candidats

- La CSCI/Benkadi réceptionne les dossiers de candidatures jusqu'à la date et l'heure limites fixées pour le dépôt ;
- Les dossiers reçus et conformes aux conditions de dépôt, sont examinés par un comité de sélection suivant les critères définis à cet effet ;
- La liste des candidats retenus sera publiée sur le site de la CSCI et les bénéficiaires seront contactés directement.

13. Personnes de contact

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Dr APPOH Kouassi, Expert en Développement des Capacités

Tél : 07 08 73 88 00 /05 76 04 85 07 ; E-mail : appoh.benkadi.ci@gmail.com

M. Cissé Souleymane, Expert en Environnement et Changements Climatiques

Tél : 07 48 97 94 26 ; E-mail : cisse.benkadi.ci@gmail.com

Annexe A : Formulaire de soumission (à supprimer)



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



APPEL À INITIATIVES Atténuation et adaptation aux effets des changements climatiques

FICHE DE PRESENTATION DES PROJETS

Titre du projet :

Zone du projet (Région/département/sous-préfecture/commune/village/quartier) :

Date :

Nom & Logo de l'organisation porteuse du projet

I. Informations générales sur l'initiative

Titre du Projet	
Nom de l'organisation porteuse	
Zone du projet	
Personne-contact au sein de l'organisation porteuse du projet	
Objectifs et résultats attendus	
Principales activités	
Bénéficiaires directs (y compris le nombre de femmes, de jeunes de moins de 35 ans et des personnes en situation de handicap)	
Coût total du Projet en FCFA	
Contribution budgétaire de l'organisation porteuse	
Durée du projet (en mois) :	
Date de commencement des activités	
Date estimée de fin des activités	

II. Présentation du projet

1. Problème auquel le projet entend répondre

Décrire avec concision la problématique des changements climatiques (érosion côtière et préservation des aires protégées) à laquelle le projet entend contribuer à répondre (1/2 page au maximum)

2. Objectifs du projet

Présenter les objectifs poursuivis par le projet. Ils doivent être réalistes et atteignables (1/4 page au maximum)

3. Bénéficiaires finaux (y compris le nombre de femmes, de jeunes de moins de 35 ans et des personnes en situation de handicap)

Décrire les bénéficiaires finaux du projet. Les bénéficiaires finaux constituent le public qui va tirer profit de manière directe ou indirecte de l'action. (1/3 page au maximum)

4. Résultats attendus

Décrire les résultats attendus dans le cadre du projet. Ils doivent être en lien avec les objectifs spécifiques du projet. (1/4 page au maximum)

5. Activités programmées

Présenter, de manière concise, par résultat attendu, les activités prévues, leur contenu, leur réalisation et leurs modalités de mise en œuvre. (1 page au maximum).

Orienter la page sur laquelle se trouvera le tableau ci-dessous, en mode « paysage »

Résultat attendu	Activité	Description	Bénéficiaires	Modalité de mise en œuvre	Période de mise en œuvre (Début – Fin)

6. Risques potentiels et mesures de mitigation

Présenter, en renseignant le tableau ci-dessous, les risques majeurs identifiés (au maximum 3) identifiés dans le cadre du projet et les mesures de mitigation envisagées. (1/4 page au maximum)

Risques	Probabilité*	Impact**	Mesures de mitigation

* Forte, moyenne, faible.

** Sévère, modéré, négligeable

7. Budget détaillé

Préciser les coûts de mise en œuvre du projet, suivant le tableau ci-dessous. (Orienter la page sur laquelle se trouvera le tableau ci-dessous, en mode « paysage »)

Intitulée	Unité	Coût unitaire	Quantité	Coût total	Justification
I.					
I.1.					
I.2.					
Etc.					
Total I					
II.					
II.1.					
II.2.					
Etc.					
Total II					
III.					
Etc.					
Total III ...					
Total dépenses					

Cadre logique

Adapter selon le nombre d'objectifs spécifiques et de résultats attendus (1 page au maximum)

	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses
	Libellé	Valeur de référence	Valeur ciblée		
Objectif global :					
Objectif spécifique 1 :					
Résultat 1.1 :					
Résultat 1.2					
Résultat 1.3.					
Objectif spécifique 2 :					
Résultat 2.1 :					
Résultat 2.2					
Résultat 2.3					
Objectif spécifique 3 :					
Résultat 3.1 :					
Résultat 3.2					
Etc.					

Annexe B : Modèle de lettre de soumission

Soumission d'une proposition d'initiative

à

Monsieur le Coordonnateur National de la CSCI

Monsieur le Coordonnateur,

Je soussigné(nom et prénoms), agissant en qualité de(fonction) au nom et pour le compte de(nom et adresse du soumissionnaire) après avoir pris connaissance de toutes les informations mentionnées dans ce dossier d'appel à propositions et après avoir apprécié sous ma responsabilité la nature de cet appel à propositions d'initiatives,

Je soumetts et m'engage à réaliser le projet conformément à la proposition formulée dans notre projet et moyennant les coûts établis, lesquels coûts font ressortir le montant du financement sollicité en FCFA à :

Montant TTC :.....(montant en chiffres et en lettres) francs CFA,

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit, que la structure pour laquelle j'agis ne tombe sous le coup d'interdictions légales.

Fait à, le

Signature

Annexe C : modèle de courrier de demande de paiement

Date

**À l'attention du Coordonnateur
National de la CSCI**

Objet : Demande de paiement
au contrat N°

Monsieur le Coordonnateur National,

J'ai l'honneur de solliciter (*le paiement du financement/d'avance/du solde*) au titre du contrat numéro (*numéro figurant sur le contrat*) relatif au projet intitulé (*titre du projet figurant sur le contrat*).

Cette demande d'un montant de (*montant du paiement demandé*) F CFA devrait être effectuée par virement sur le compte bancaire suivant : (*reporter le numéro de compte dédié au projet*).

Je certifie que les informations contenues dans la présente demande de paiement sont complètes et fiables, et étayées par des pièces justificatives adéquates et vérifiables.

Je certifie également par la présente que les coûts déclarés ont été encourus conformément aux dispositions du présent contrat et qu'ils peuvent être considérés comme éligibles conformément aux dispositions du contrat.

Veuillez agréer, **Monsieur Coordonnateur National**, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

Pièces jointes :

- Rapport technique
- Rapport financier (justifiant les dépenses pour l'utilisation de la tranche déjà reçue)
- Budget prévisionnel détaillant les dépenses

Annexe D : Modèle de rapport narratif par activité (à supprimer)



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



CONTRAT N° :

TITRE DE L'INITIATIVE

RAPPORT D'ACTIVITE

Intitulé de l'activité

(Date)

Nom & Logo de l'organisation

Introduction

Date	
Nature de l'activité	
Nombre total de participants	
Nombre de femmes présentes	
Nombre d'hommes présents	
Nombre de personnes handicapées	
Nombre de jeune (moins de 35 ans)	
Mesures particulières	

Déroulement

Décrire les différentes activités planifiées selon le chronogramme établis en mettant l'accent sur les moments forts

Résultats obtenus

Décrire les résultats obtenus dans le cadre de l'activité en lien avec les objectifs définis. Il doivent être quantifier. Chaque résultat obtenus doit permettre de renseigner les indicateurs du cadre logique

Conclusion

Faire ressort les grands moments et les principaux résultats obtenus

Annexes

Les annexes peuvent les liste de présence, les images, les vidéos, les TDR de l'activité

Annexe E : Modèle de rapport technique (à supprimer)



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



CONTRAT N° :

TITRE DE L'INITIATIVE

RAPPORT DE TECHNIQUE

(Date)

Nom & Logo de l'organisation

Table des matières

Sigles et Abréviations

Liste des tableaux

Résumé exécutif

(Faire la synthèse du rapport en insistant sur les faits saillants du trimestre.)

INTRODUCTION

1. Fiche synthétique de l'initiative

Titre du projet :	
Nom de l'OSC :	
Numéro de contrat :	
Thématique :	
Nombre de bénéficiaires finaux :	
Nom et fonction du chef projet :	
Lieu (x) d'exécution du projet :	
Date de début du projet :	
Durée du projet :	
Coût du projet :	
Numéro du compte bancaire dédié :	

2. Description succincte du projet

2.1. Problème auquel le projet entend répondre

2.2. Objectif du projet (général et spécifiques)

2.3. Résultats attendus

2.4. Bénéficiaires

3. État d'avancement des activités

- *Présenter le bilan des réalisations objectif par activité en mettant l'accent sur les résultats et les indicateurs*
- *Indiquer le taux global de réalisation*
- *Montrer comment les bénéficiaires ont été pris en compte et quelle a été leur contribution*
- *Signaler les retards dans le chronogramme d'exécution avec leur impact possible sur l'atteinte des résultats.*

4. Performances du projet

4.1. Suivi du cadre de résultats

Résultats attendus	Indicateurs	Prévision (A)	Réalisation (B)	Taux de réalisation (C=B/A*100)

4.2. Synthèse des activités

Activité (liste des activités prévues conformes au calendrier figurant dans le document projet)	Réalisation de la période (préciser le début et la fin)	Taux d'exécution (résultats réalisés/résultats prévus)	Analyse des écarts et commentaires
Activité 1 :			
Activité 2 :			
Etc.			

4.3. Difficultés rencontrées et solutions apportées

- Préciser les difficultés d'ordre institutionnel, technique, opérationnel, financière qui ont un impact significatif sur la bonne marche du projet.
- Pour chaque difficulté listée, présenter les mesures de correction prises pour d'une part résoudre le problème ou en atténuer son effet sur la bonne marche du projet

5. Bénéficiaires et entités publiques

Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires et votre organisation dans la mise en œuvre du projet ?

Comment évaluez-vous les relations entre votre OSC et les autorités publiques de la zone du projet ?
Comment ces relations ont-elles affecté la mise en œuvre du projet ?

6. Visibilité

Comment la visibilité de la CSCI/BENKADI est-elle assurée dans la mise en œuvre du projet ?

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des bénéficiaires ayant participé aux activités

Annexe 2 : Illustrations

Annexe F : Modèle de rapport financier (à supprimer)



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



CONTRAT N° :

TITRE DE L'INITIATIVE

RAPPORT FINANCIER

(Date)

Nom & Logo de l'organisation

Table des matières

Sigles et Abréviations

Liste des tableaux

Résumé exécutif

Faire ressortir les faits financiers marquants la période

1. Rappel du budget

Tableau du budget total précisant le budget de la période

3. Suivi des dépenses (Dépenses arrêtées au XX/XX/2022)

Rubriques	Montant alloué	Montant utilisé	Solde	Taux de réalisation
I.				
I.1.				
I.2.				
Etc.				
Total I				
II.				
II.1.				
II.2.				
Etc.				
Total II				
III.				
Etc.				
Total III ...				
Total dépenses				

Le chef Projet

Le Responsable Financier

Le Responsable de L'OSC